

[www.ramq.gouv.qc.ca](http://www.ramq.gouv.qc.ca)

**Courriel**

services.professionnels@ramq.gouv.qc.ca

**Téléphone**

Québec 418 643-8210

Montréal 514 873-3480

Ailleurs 1 800 463-4776

**Télocopieur**

Québec 418 646-9251

Montréal 514 873-5951

Nos préposés sont en service du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30

Québec, le 3 mars 2006

*À l'intention des professionnels de la santé*

## **Consultation auprès des agences de traitement des données**

Dans un souci de toujours offrir des services adaptés aux besoins évolutifs de sa clientèle, la Régie entreprend une démarche visant à mieux connaître les agences de traitement des données.

Pour mieux les comprendre, la Régie s'apprête à faire des consultations auprès d'un échantillon constitué de cent agences. Celles qui seront appelées auront été choisies sur une base aléatoire mais en fonction de certains critères, comme leur lieu d'établissement, le nombre et le type de clients desservis, etc.

Un bref communiqué résumant notre démarche sera aussi envoyé aux représentants des agences. Il les avisera que certaines d'entre elles seront sélectionnées pour la réalisation de cette consultation et que des membres de notre personnel iront les rencontrer dans les régions au cours des semaines des 20 et 27 mars 2006.

Lors de la rencontre, plusieurs sujets seront abordés, notamment les liens que l'agence entretient avec la Régie et son degré de satisfaction. Il est important de souligner qu'aucune question portant sur la facturation des professionnels de la santé ne sera posée.

Par ailleurs, les informations fournies par les personnes interrogées seront traitées de façon confidentielle et anonyme. Les noms des agences et des personnes interviewées ne seront pas divulgués. Cependant, une fois les résultats analysés, leur résumé sera consultable sur notre site Internet.

Rappelons que la satisfaction de tous ceux qui ont recours à nos services est au cœur de nos priorités et que cette consultation s'inscrit dans un souci d'amélioration continue de notre prestation de services.

Source : Direction des services à la clientèle professionnelle